



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E179306

VALABLE JUSQU'AU 14/05/2025

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2018

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 12/12/2018
10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 844 613 539

Siret : 844 613 539 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5411755-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 112120510001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 112120510001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : PRESERVATION DU PATRIMOINE SERVICE

99 RUE DU MOULIN DES LANDES
44980 STE LUCE SUR LOIRE

Téléphone : 08 06 70 05 55

Portable : 06 19 20 31 78

Site Internet :

E-mail : julien.thibaut@patrimoine-service.fr

Responsabilité légale :
MALAI OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/05/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/05/2024
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	15/05/2024
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	15/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	15/05/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/05/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	15/05/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.